



## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Monsieur le Maire du Puy-Sainte-Réparate informe ses administrés que le Conseil municipal, se réunira

**le vendredi 5 juin 2026 à 17h,  
en salle des mariages de l'Hôtel de Ville.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **A. ELECTIONS SENATORIALES 2026**

Election des délégués des communes

#### **B. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026**

#### **C. COMPTE RENDU DES DECISIONS**

(prises en application à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- a. Prémption de la parcelle cadastrée section BB n°46 lieu dit Arnajon

#### **D. DÉLIBÉRATIONS**

##### **Administration générale**

1. Constitution de la Commission des impôts directs
2. Désignation membre Conseil d'Administration du collège
3. Désignation d'un délégué de la commune auprès du SMAVD
4. Règlement intérieur du Conseil municipal
  
5. Modification du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
6. Actualisation du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE)
  
7. Communication du rapport annuel 2024 adopté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
  
8. Modification de la délibération relative aux Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

9. Création ponctuelle d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité à l'école maternelle Arc-en-Ciel
10. Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le CDG 13

### **Structuration du Village**

11. Rétrocession de parcelles aux Grandes Terres : validation de la division en volume de la parcelle A 2332

### **Vie du Village**

12. Subventions aux associations 2<sup>ème</sup> répartition
13. Approbation de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la gestion sanitaire des chats errants
14. Renouvellement de la convention de partenariat culturel avec le département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Provence en scène » pour la saison 2026/2027

### **Sécurité et prévention**

15. Mise à jour du plan communal de sauvegarde